

PIERRE TRUDEL
Professeur titulaire / *Full Professor*
Centre de recherche en droit public
Faculté de droit, Université de Montréal

I - Identification

A - Coordonnées professionnelles / *Professional coordinates*

Adresse civique / *Civic address* : 3101, chemin de la Tour, Montréal (Québec) Canada H3T 1J7

Adresse postale / *Postal address* : C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone / *Phone*: 514-343-6263

Télécopieur / *Fax*: 514-343-7508

Courriel / *Email*: pierre.trudel@umontreal.ca

Site web/ *Website* : <http://www.pierretrudel.net>

C - Langues / *Languages*

Français et anglais / *French & English* : parlées, lues et écrites / *spoken, read, & written*

D - Associations professionnelles / *Professional Associations*

- Membre, Barreau du Québec / *Member, Quebec Bar*
- Membre Association canadienne du droit des technologies de l'Information / *Member, Canadian Information Technology Law Association*

II - Parcours professionnel / *Career path*

A - Postes réguliers / *Regular Positions*

Professeur adjoint, agrégé et titulaire / *Assistant & Associate & full Professor* Université de Montréal, Faculté de droit
1979-2016

Directeur de la recherche / <i>Director of Research</i> 1984-1986	Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, Gouvernement du Canada / Task Force on Broadcasting Policy, Government of Canada
Directeur-adjoint 1987-1989	Centre de recherche en droit public, Université de Montréal
Directeur 1989-1994	Centre de recherche en droit public, Université de Montréal
Chercheur associé 1992-1996	Institut québécois de recherche sur la culture Université de Montréal, Faculté de droit
Titulaire de la Chaire Francqui 1993-1994	Facultés universitaires Notre-Dame-de-la-Paix Namur, Belgique
Professeur invité 1995	Université Paris II, Panthéon-Assas
Titulaire de la Chaire L.R.Wilson sur le droit des technologies et du commerce électronique 2003-2013	Centre de recherche en droit public, Université de Montréal
Directeur 2010-2014	Centre d'études sur les médias (Université Laval, Université de Montréal, HEC-Montréal, UQÀM)
Chercheur associé 2009-2016	CEFRIO

B – Professeur invité / *Visiting Professorships*

Facultés universitaires Notre-Dame-de-la-Paix, Namur, Belgique, Titulaire de la Chaire Francqui, 1993-1994

- Université Paris-II (Panthéon-Assas), Paris, 1995.

C – Autres contributions choisies / *Other selected contributions*

- Co-rédacteur du Bulletin mensuel de l'Association canadienne des technologies de l'information IT-CAN, < <http://www.it-can.ca/fr/bulletins.html> >. Depuis 2003.
- Membre, Comité chargé de conseiller la ministre de la culture et des communications du Québec, politique du droit d'auteur et numérique, 2016.

- Membre, comité d'éthique international, Projet ELAG P5, Union européenne, 2012-2016.
- Membre du Groupe de travail sur l'administration électronique et la protection des renseignements personnels mis en place par le Comité stratégique des ressources informationnelles du gouvernement du Québec, 2002.
- Rapporteur de la sous-commission sur l'audiovisuel, Atelier d'élaboration de projets de textes de loi sur la liberté de communication, organisé par le Conseil supérieur de la Communication de la République du Niger et l'Institut Panos de Paris. 1992

III – Prix et distinctions / *Awards and distinctions*

- Prix du concours juridique 1992, catégorie traité, de la Fondation du Barreau du Québec pour l'ouvrage *Droit de la radio et de la télévision*
- Prix Walter Owen, Association du Barreau canadien, pour l'ouvrage *Droit de la radio et de la télévision*, 1994
- Médaille Francqui décernée par les Facultés universitaires Notre-Dame-de-la-Paix de Namur, 1993

IV - Publications

Les contributions sont répertoriées en distinguant les ouvrages et les articles. Dans le cas des articles, on distinguera ceux publiés dans des revues ou ouvrages à comités de lecture de ceux qui ne le sont pas. Enfin, les contributions seront également répertoriées en fonction de trois axes principaux, soit (A) l'étude des droits fondamentaux de l'information, (B) les cadres normatifs des processus de production et de communication de l'information, et (C) les propositions et hypothèses sur la justification et l'énonciation des règles de droit. Il se peut que des contributions classées sous un titre donné puissent aussi se qualifier sous un autre titre, mais il ne sera fait mention de telles contributions qu'une seule fois. Une lettre entre parenthèses suivra la référence à chaque publication afin d'indiquer le grand thème auquel elle se réfère.

Il sera fait généralement mention du pays où une contribution a été publiée, à moins qu'elle l'ait été au Canada. Le référencement des contributions est fait en français. Les contributions écrites par plus d'un auteur sont attribuables à part égale à chacun des auteurs, sauf exception contraire indiquée.

*

* *

The list of contributions is divided into books and articles. In the latter case, articles published in peer-reviewed journals or books will be distinguished from those that are not. Last, the contributions will also be referenced in light of four overarching themes: (A) studies on fundamental rights related to information; (B) normative frameworks of production and communication process for information; and (C) proposals and hypotheses on justification and enunciation of legal rules. However, in such a case, the contribution will be mentioned only once. A letter between parentheses will follow the reference made to each contribution in view of indicating the overarching theme under which it best fits.

Unless a contribution has been published in Canada, the country where it was published will be indicated. The referencing of contributions is in French. Unless indicated otherwise, co-authored contributions are to be attributed in equal parts to each author.

A - Ouvrages / Books

1) Monographies / Monographs

1. Daniel GIROUX et P. TRUDEL (dir.), *La régulation du travail journalistique dans dix pays dont le Canada*, Québec, Centre d'études sur les médias, 2014. (C)
2. P. TRUDEL, *Introduction à la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*, Éditions Yvon Blais, 2012, 303 p. (B)
3. P. TRUDEL et France ABRAN, *Gérer les enjeux et risques juridiques du Web 2.0*, Centre de recherche en droit public, CEFRIO, décembre 2011, < <http://www.cefrio.qc.ca/publications/detail-dune-publication/publication/5329/45/> >. (B)
4. P. TRUDEL et France ABRAN, *Guide pour gérer les aspects juridiques du Web 2.0 en milieu scolaire*, Juin 2011, < <http://www.chairelrwilson.ca/fr/publications/68-guide-pour-gerer-les-aspects-juridiques-du-web-2.0-en-milieu-scolaire.html> >. (B)
5. Vincent GAUTRAIS et P. TRUDEL, *Circulation des renseignements personnels et Web 2.0*, Montréal, Éditions Thémis, 2010, 231 p. (A)
6. P. TRUDEL et Michèle JEAN, (éds.) *La malréglementation – Une éthique de la recherche est-elle possible et à quelles conditions ?* Montréal, PUM, 2010, 171 p. (C)
7. Karim BENYEKHLIF et P. TRUDEL, (éds.) *État de droit et virtualité*, Montréal, Éditions Thémis, 2009, 410 p. (C)
8. Florian SAUVAGEAU, David SCHNEIDERMAN, David TARAS, Ruth KLINKHAMMER and P. TRUDEL, *La Cour suprême du Canada et les médias À qui le dernier mot ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 326 p. (C)
9. Florian SAUVAGEAU, David SCHNEIDERMAN, David TARAS, Ruth KLINKHAMMER and P. TRUDEL, *The Last Word Media Coverage of the Supreme Court of Canada*, Vancouver, Toronto, UBC Press, « Law and Society Series », 2005, 260 p. (C)
10. P. TRUDEL, Richard LANGELIER, France ABRAN, Cynthia CHASSIGNEUX et Nicolas POCHE, *Le cadre juridique de la circulation d'informations et de renseignements personnels dans le réseau de la santé et des services sociaux*, rapport réalisé pour le Ministère de la santé du Québec, décembre 2003, pag. mult. (B)
11. P. TRUDEL, *Cyberspace and Electronic Commerce Law : General Principles and Legal Issues*, Montreal, Canada-China Senior Judges Training Project, June 1999. (B)
12. P. TRUDEL, France ABRAN, Anne-Marie BOISVERT, Jacques FRÉMONT et Richard LANGELIER, *Le cadre juridique de la gestion des sinistres au Québec*, Étude réalisée pour la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998, novembre 1998. (B)

13. P. TRUDEL, M. RACICOT, M.S. HAYES et A.R. SZIBBO, *The Cyberspace is not a « No Law Land », A Study of the Issues of Liability for Content Circulating on the Internet*, Ottawa, Industry Canada, February 1997, 306 pages. (A, B)
14. P. TRUDEL, France ABRAN, Karim BENYEKHELF et Sophie HEIN, *Droit du cyberspace*, Montréal, Éditions Thémis, 1997, 1296 p. (A, B, C)
15. P. TRUDEL et Serge PARISIEN, *L'identification et la certification dans le commerce électronique*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 1996, 270 p. (B)
16. P. TRUDEL et Emmanuel DERIEUX (éds.), *L'intérêt public, principe du droit de la communication*, Paris, Éditions Victoires, 1996, 192 p. (A)
17. P. TRUDEL (dir.), *Les politiques de communication et leur mise en oeuvre : tendances et états de question*, Montréal, Consortium CRDP/IDDM, 1996, 356 p. (C)
18. P. TRUDEL, Florian SAUVAGEAU et Marie-Hélène LAVOIE (dir.), *Les tribuns de la radio. Échos de la crise d'Oka*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 198 p. (C)
19. P. TRUDEL, Guy LEFEBVRE et Serge PARISIEN, *La preuve et la signature dans l'échange de documents informatisés au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1993, 166 p. (B)
20. P. TRUDEL et P. MACKAY, (avec la collaboration de France ABRAN, François BLANCHARD, Nathalie GIRARD et Line JANELLE), *La Carte à mémoire - ses aspects juridiques et technologiques*, Québec, Les publications du Québec, 1992, 243 p. (B)
21. P. TRUDEL et France ABRAN, *Droit du public à l'information et vie privée : deux droits irréconciliables?*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1992, 208 p. (A)
22. P. TRUDEL et France ABRAN, *Droit de la radio et de la télévision*, Montréal, Éditions Thémis, 1991, 1180 p. (A,B,C)
23. P. TRUDEL, *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, Texte annoté et commenté, Montréal, Judico, Wilson & Lafleur, 1989. (A)
24. P. TRUDEL, *La responsabilité des radiodiffuseurs : abrégé des principes fondamentaux*, Préparé pour le Camp de formation radiophonique de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, juin 1988, 68 p. (B)
25. P. TRUDEL, Janine DAVID-McNEIL, Alain LAPOINTE et Jean-P. LE GOFF, *Micro-informatique, entreprise et société*, Agence d'Arc, 1986. (B)
26. P. TRUDEL et Jacques FRÉMONT, *Étude des relations entre le C.R.T.C., la Société Radio-Canada et le Gouvernement à l'occasion de la détermination des conditions de licences relatives au service national de radiodiffusion*, Montréal, CRDP, 1986, 191 pages. (C)

27. P. TRUDEL et Mireille BEAUDET, *Étude sommaire du projet de règlement sur la télédistribution et la télévision par abonnement*, étude réalisée dans le cadre du Rapport sur l'avenir de la télévision francophone, Québec, Ministère des Communications, 1985, 44 pages. (B)
28. P. TRUDEL, *Droit de l'information et de la communication - notes et documents*, 1984, Éditions Thémis, 591 p. (A)
29. P. TRUDEL, Jacques BOUCHER, René PIOTTE et Jean-Maurice BRISSON, *Le droit à l'information, émergence, reconnaissance et mise en oeuvre*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, 454 p. (A)
30. P. TRUDEL, *Les aspects juridiques du contrôle des loyers*, Québec, Éditeur officiel, 1978, 158 p.
31. P. TRUDEL, Guy LORD et Marie-Odile TRÉPANIÉRIER, *La protection des boisés et des espaces naturels en milieu urbain*, Québec, Éditeur officiel, 1978, 240 p.

2) *Ouvrages dirigés / Edited Collections*

1. Ejan MACKAAY, Daniel POULIN and P. TRUDEL (eds.), *The Electronic Superhighway – The Shape of Technology and Law to Come*, Kluwer Law International, 1995. (B)
2. P. TRUDEL, Daniel POULIN et Ejan Mackaay, *Les autoroutes électroniques : usages, droit et promesses*. Textes présentés lors d'un colloque tenu à Montréal le 13 mai 1994. Cowansville, Québec, Éditions Yvon Blais; 1995. (B)
3. P. TRUDEL (co-responsable de la publication), *Le cadre juridique de la circulation des produits culturels dans la francophonie*, Étude internationale réalisée par un consortium d'instituts de recherche, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. (C)
4. P. TRUDEL (responsable de la publication), *L'information... à quel prix?*, textes présentés lors du Colloque juridique 1985 - Droit et information, tenu les 8 et 9 mars 1985 à la Faculté de droit, Université de Montréal, CRDP, 1985, 112 p. (A)
5. P. TRUDEL (responsable de la publication), *Accès à l'information et protection des renseignements personnels*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, 215 p. (A)

3) *Ouvrage accepté / Accepted book*

4) *Ouvrage à soumettre / Book to be submitted*

B - Articles

1) *Articles publiés dans des revues ou ouvrages à comité de lecture ou suite à une invitation spécifique / Articles published in peer-reviewed journals or in answer to a specific invitation*

1. P. TRUDEL, « Mutations numériques et droit des médias », *Droit Montréal*, automne 2016, p. 18-19. (C)
2. P. TRUDEL, *La neutralité d'Internet en droit canadien*, *Repères*, août 2016, EYB2016REP2023. (A)
3. P. TRUDEL, « La faute journalistique en droit civil », [2015] 49 *RJTUM* 636-684. (A)
4. Cristiano THERRIEN, P. TRUDEL, *The Brazilian Civil Rights Framework for the Internet (or the virtual times of a postmodern law) O Marco Civil da Internet (ou o tempo virtual de uma lei pós-moderna)*, (2015) 20, 3 *Pensar - Revista de Ciências Jurídicas* 746-766. (A)
5. P. TRUDEL, *La technologie et le droit*, Grains de sagesse, *Bulletin de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal*, décembre 2014. (C)
6. P. TRUDEL, « L'expression des sentiments dans un monde hyperconnecté: des risques à gérer », *Droit Montréal*, automne 2013, p. 13-18. (A)
7. P. TRUDEL, « Gestio dels riscos d'internet i canvis de paradigma en la regulació del sector audiovisual », *QUADERNS DEL CAC, Internet a la deriva?*, no 37, 2011. (B)
8. P. TRUDEL, « Web 2.0 Regulation: A Risk Management Process », (2010) 7 *C.J.L.T.* 243-265. (B)
9. P. TRUDEL, « La regulation du web 2.0 », [2008] *R.D.T.I.*, 283-307. (B)
10. P. TRUDEL, « La responsabilité des prestataires intermédiaires d'Internet : l'approche de la législation du Québec », (2008) *Media Lex* 160. (B)
11. P. TRUDEL, « Gouvernement électronique et interconnexion de fichiers administratifs dans l'État en réseau », (2007) 35 *Revista Catalana de dret public*, 243-280. (B)
12. P., TRUDEL, « Canada : non renouvellement controversé d'une concession radio », [2006] 11 *Media Lex*, 175. (A)
13. P. TRUDEL, « La protection de la vie privée dans les réseaux : des paradigmes alarmistes aux garanties effectives », *Annales des télécommunications*, juillet/août 2006, vol. 61, n° 7/8. (A)

14. Cynthia CHASSIGNEUX, P. TRUDEL, Bartha Maria KNOPPERS, « L'encadrement juridique du traitement informatisé des données relatives à la santé : perspective européenne-canadienne », (2006) vol. IV, n° 1, *GenEdit*. (B)
15. P. TRUDEL, « Quand l'État invite la radio-TV à ignorer la loi », (2005) 4 *Medialex*, p. 188-189. (B)
16. P. TRUDEL, « Notions nouvelles pour encadrer l'information à l'ère numérique : l'approche de la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* », (2004) 106 *R. du N.*, 287-339. (B)
17. P. TRUDEL, « Canada : la distribution d'Al-Jazira engendre une riposte peu orthodoxe », (2004) 9 *Media Lex* 188. (A)
18. P. TRUDEL, « Renforcer la protection de la vie privée dans l'État en réseau : l'aire de partage de données personnelles », [2004] 110 *Revue française d'administration publique*, p. 257-266. (A)
19. P. TRUDEL « Canada : grand ménage pour la radiodiffusion à l'aube de son deuxième siècle » *Media Lex*, décembre 2003, n° 4, p.203. (B)
20. P. TRUDEL, « Canada : l'autoréglementation de la radio-TV », (2002) 1 *Media Lex*, 11. (C)
21. P. TRUDEL, « Les mutations du droit à l'âge numérique », *Revue Droit & Toile*, no. 1, juillet 2002. ©
22. P. TRUDEL, « La responsabilité sur Internet », *Revue Droit & Toile*, n° 1, juillet 2002. (B)
23. P. TRUDEL, Karim BENYEKHLIF et Vincent GAUTRAIS), « Some Reflections on Conflicts Management in Cyberspace », (2000) 16-1 *Ohio State Journal on Dispute Resolution*. (B)
24. P. TRUDEL, « Quel droit et quelle régulation dans le cyberespace ? » *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2, automne 2000, 189-209. (C)
25. P. TRUDEL, « L'architecture technique comme élément régulateur du cyberespace », (2000) *Media Lex* 187. (B)
26. P. TRUDEL, « La propagande haineuse en droit canadien et américain », [1999] 1 *Media Lex* 12. (A)
27. P. TRUDEL, Vincent GAUTRAIS, Karim BENYEKHLIF, « Les limites apprivoisées de l'arbitrage cybernétique : l'analyse de ces questions à travers l'exemple du Cybertribunal », (1999) 33 *R.J.T.*, 537-587. (B)
28. P. TRUDEL, Vincent GAUTRAIS, Karim BENYEKHLIF, « Cybermédiation et cyberarbitrage : l'exemple du Cybertribunal », (1998) 4 *Droit de l'informatique et des télécoms*, 46-51. (B)

29. P. TRUDEL, « Poursuites en diffamation et censure des débats publics, Quand la participation aux débats démocratiques nous conduit en cour », *Bulletin de droit municipal*, vol. 5, n° 2, mars 1998, p. 18-24. (A)
30. P. TRUDEL, « Droit des entreprises culturelles et cyberspace : vers un nouveau paradigme », *Droit de l'entreprise culturelle – Bulletin de réseau*, n° 1, avril 1998, p. 7-9. ©
31. P. TRUDEL, « Quelles règles du jeu applicables à la diffusion sur Internet ? », *Université*, vol. 7, n° 3, mai 1998, p. 7-8. (B)
32. P. TRUDEL, « Droit à l'image : la vie privée devient veto privé - *Aubry c. Éditions Vice-Versa inc.* », (1998) 77 *Revue du Barreau Canadien*, 456-466. (A)
33. P. TRUDEL, « Jurisdiction Over the Internet: A Canadian Perspective », [1998] 32 *International Lawyer*, 1027-1066. (B)
34. P. TRUDEL et France ABRAN, « The Constitutional Obligation to Finance the CBC in a Way Consistent with Editorial Freedom », (1998) 7 *N.J.C.L.* 43-91. (A)
35. P. TRUDEL, « Responsibilities in the Context of the Global Information Infrastructure », [1997] 29 *International Information & Library Review*, 479-482. (B)
36. P. TRUDEL, « L'accès aux documents des organismes publics au Canada », (1997) *MediaLex* 14. (A)
37. P. TRUDEL, « Le cyberspace et le droit ou la nécessité de repenser le droit autrement », (1997) 18:5 *Interface* 46-50. (C)
38. P. TRUDEL et France ABRAN, « La compatibilité des mécanismes de détermination du financement public de la Société Radio-Canada avec la liberté éditoriale », (1997) 3:1 *Revue juridique Thémis* 149-204. (A)
39. P. TRUDEL, « Quel droit pour la cyber-presse? La régulation de l'information sur Internet », [1996] 17 *Légipresse*, 9-17. (C)
40. P. TRUDEL et France ABRAN, « Les interrelations entre le CRTC et la Commission du droit d'auteur », (1996) 8 *Cahiers de propriété intellectuelle*, 377-446. (B)
41. P. TRUDEL, « Enjeux culturels et recherche sur le droit de l'audiovisuel » *Universités*, juin 1996, 43-45. (C)
42. P. TRUDEL, « Introduction au droit du commerce électronique sur l'Internet », (1995) 55 *R. du B.*, 521, p.531. (C)
43. P. TRUDEL, « Les règles du jeu dans les environnements interactifs et transactionnels : le Code de conduite UBI », *CyberNews*, vol 1, n° 1. (B)

44. P. TRUDEL, « Les inforoutes : un cadre juridique en voie d'élaboration pour monde virtuel », (1995) 8 *Bulletin de la société de droit international économique* 5-7. (C)
45. P. TRUDEL et France ABRAN, « Le caractère public des fréquences comme limite à la liberté d'expression », (1994) 4 *Media and Communications Law Review* 219-258. (A)
46. P. TRUDEL et Sylvie LATOUR, « Le cadre juridique de la gestion collective des droits d'auteur au Canada », (1994) 6 *Cahiers de propriété intellectuelle* 343-400. (B)
47. P. TRUDEL, « La protection de la vie privée dans le nouveau code civil du Québec », (1994) 15 *Légipresse* VI-30. (A)
48. P. TRUDEL, « Le cadre juridique des médias de masse au Canada », (1993) 13 *Zeitschrift für Kanada-Studien* 95-124. (B)
49. P. TRUDEL, « La protection de la vie privée et de l'image aux États-Unis », dans *Institut de formation continue du Barreau de Paris, Liberté de presse, respect de la vie privée et de l'image en droit comparé*, Supplément de la *Gazette du Palais*, 1992, p. 14 à 24. (A)
50. P. TRUDEL, « Aperçu du régime de l'accès aux documents des organismes publics au Canada et au Québec », (1991) 4 *Lllegal Revista Catalana d'arxivística* 181-198. (A)
51. P. TRUDEL, « Le rôle de la recherche juridique dans le développement des politiques de communication », *Bulletin de l'Association de la recherche en communication du Québec*, septembre 1989. (C)
52. P. TRUDEL, « Le standard de programmation de haute qualité dans la législation sur la radio et la télévision », [1989] 34 *Revue de droit de Mc Gill* 201-232. (B)
53. P. TRUDEL, « Les effets juridiques de l'autoréglementation », [1989] 19 *R.D.U.S.* 247-286. (C)
54. P. TRUDEL, « Liberté de presse ou procès public et équitable? À la recherche du fondement au droit d'accéder aux audiences et de diffuser des informations judiciaires », [1989] 49 *R. du B.* 251-281. (A)
55. P. TRUDEL, « Notes de lecture », Documents of Canadian Broadcasting, Edited by Roger Bird, Ottawa, Carleton University Press, 1988, 756 pages; *Communication*, Québec, 1989, vol 10, n° 1, 165-171. (B)
56. P. TRUDEL, « La programmation de haute qualité : Repères sur le rôle des standards dans la réglementation canadienne de l'audiovisuel », [1988] 4 *R.R.J.* 989-1018. (B)
57. P. TRUDEL, « L'application de la Charte canadienne des droits et libertés aux rapports de droit privé », (1984) 18 *Revue juridique Thémis*, p. 219-252 et *La Charte canadienne des droits et libertés : concepts et impacts*, Montréal, Éditions Thémis, 1985, p. 219-252, (en collaboration avec Didier LLUELLES). (A)

2) Textes publiés dans des ouvrages sur invitation / Texts published following an invitation in books

1. P. TRUDEL, Préface du livre de Claude ROBILLARD, *La liberté de presse, la liberté de tous*, Montréal, Québec Amérique, 2016, p. 15-19. (A)
2. P. TRUDEL, «La souveraineté en réseaux» dans Annie Blandin-Obernesser, *Droits et souveraineté numérique en Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2016, p. 5-14. (C)
3. P. TRUDEL, «Les mutations internationales de la régulation de l'audiovisuel» dans Serge REGOURD et Laurence CALANDRI, *La régulation de la communication audiovisuelle – enjeux et perspectives*, Paris, L.G.D.J, Institut universitaire Varenne, 2015, 123-139. (B)
4. P. TRUDEL, «Le modèle nord-américain de régulation audiovisuelle» dans Serge REGOURD et Laurence CALANDRI, *La régulation de la communication audiovisuelle – enjeux et perspectives*, Paris, L.G.D.J, Institut universitaire Varenne, 2015, 269-287. (B)
5. P. TRUDEL, «Visions américaines et européenne de l'e-reputation», dans Christophe ALCANTARA, *E-réputation regards croisés sur une notion émergente*, Paris, Gualino Lextenso éditions, 2015, 61-71. (A)
6. P. TRUDEL, «Le risque, fondement et facteur d'effectivité du droit», dans Karim BENYEKHLEF, *Gouvernance et risque - Les défis de la régulation dans un monde global*, Montréal, Thémis, 2013. (C)
7. P. TRUDEL, «Un cadre juridique pour favoriser les cyberéchanges entre le citoyen et l'État», dans Myriam FAHMY, *L'État du Québec, 2013-2014*, Éditions Boréal, p. 107-109. (B)
8. P. TRUDEL, «La régulation de l'audiovisuel sur Internet: une logique de gestion de risques», dans Pierre-François DOCQUIR et Muriel HANOT, *Nouveaux écrans, nouvelle régulation?*, Bruxelles, Larcier, 2013. (B)
9. P. TRUDEL, «Vers une intégration du droit à la vie privée et des technologies de sécurité», dans K. BENYEKHLEF et E. MITJANS (dir.), *Circulation internationale de l'information et sécurité*, Éditions Thémis, 2012, p. 199-203. (A)
10. P. TRUDEL, «Rôle et mandat du service public audiovisuel dans l'univers en réseau», dans *La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique du Québec*, sous la direction de Denis Monière et Florian Sauvageau, Presses de l'Université Laval, 2012. (C)
11. P. TRUDEL, «Le droit et la qualité de l'information», dans Brigitte LEFEBVRE et Antoine LEDUC, *Mélanges Pierre Ciotola*, Montréal, Éditions Thémis, 2012, p. 519-538. (B)
12. P. TRUDEL, «La régulation de la radiodiffusion sur Internet – un processus de gestion de risques», dans, *Entre communautés et mobilité une approche interdisciplinaire*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2010, p. 171-187. (B)

13. P. TRUDEL, « État de droit et e-gouvernement » dans Karim BENYEKHFLEF et P. TRUDEL, (éds.) *État de droit et virtualité*, Montréal, Éditions Thémis, 2009, 373-410. (A)
14. P. TRUDEL, « Note sur l'expression 'dont la diffusion présente un intérêt pour l'information du public' dans le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* » dans ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION, *Au-delà de la théorie : une interaction de professionnels*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2009, 15-22. (A)
15. P. TRUDEL, « Towards a Model Warranting Data Protection in Networked Administration : The Shared Personal Information Area », in AGENCIA CATALANA DE PROTECCIO DE DADES, *La proteccio de dades en els estats federals I plurinacionals*, Barcelone, APDCAT, 2009, p. 197 à 233. (B)
16. P. TRUDEL, « La circulation des renseignements personnels dans les environnements 'Web 2.0' » dans ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION, *Au-delà de la théorie : une interaction de professionnels*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2009, 121-142. (A)
17. P. TRUDEL, « Privacy Protection on the Internet : Risk Management and Networked Normativity », in Serge GUTWIRTH, Yves POULLET, Cecile DE TERWAGNE, Sjaak NOUWT (eds.) *Reinventing Data Protection?*, Springer Netherlands, 2009, p. 317-334. (A)
18. P. TRUDEL, « Quelles limites à la 'googleisation' des personnes ? », dans Stéphanie LACOUR, *La sécurité de l'individu numérisé réflexions prospectives et internationales*, Paris, L'Harmattan, 2008, 47-70. (A)
19. P. TRUDEL, « Hypothèses sur l'évolution des concepts du droit de la protection des données personnelles dans l'État en réseau », dans Maria Veronica Pérez ASINARI et Pablo PALAZZI, *Défis du droit de la protection de la vie privée – Perspectives du droit européen et nord-américain*, Bruxelles, Bruylant, 2008, 531-558. (A)
20. P. TRUDEL, « Vers de nouvelles approches pour garantir la protection de la vie privée dans un monde en réseaux » dans *Leg@/IT 2008*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2008, p. 1-25. (A)
21. P. TRUDEL, « Points de vue sur la gouvernance et la régulation des médias dans le contexte de la numérisation », dans Daniel GIROUX et Florian SAUVAGEAU, *La rencontre des anciens et des nouveaux médias*, Québec, Centre d'études sur les médias, 2007, p.103-158. (C)
22. P., TRUDEL, « The Development of Canadian Law with Respect to E-Government », in J.E.J. PRINS, *Designing e-Government*, Kluwer Law International, 2007, 113-164. (B)
23. P. TRUDEL, « Rule of Law and Effectiveness of Privacy Protection in E-Government Networks », dans Lisa AUSTIN, Arthur J. COCKFIELD et Patrick A. MOLINARI, *Technology, Privacy and justice*, Montréal, Canadian Institute for the Administration of justice, 2006, p. 297-329. (A)

24. P. TRUDEL, « Contours of Post-Modern Regulation », in M. RABOY and F. SAUVAGEAU, *The Role of the State in Broadcasting Governance*, Vancouver, Canadian Media Research Consortium, 2006, p. 129-140. (C)
25. P. TRUDEL, « The Influence of the Internet on establishing the Law », in Georges CHATILLON, *Internet International Law*, Bruxelles, Bruylant, 2005, p. 81- 92. (C)
26. P. TRUDEL, « Un 'droit en réseau' pour le réseau : le contrôle des communications et la responsabilité sur Internet », dans INSTITUT CANADIEN D'ÉTUDES JURIDIQUES SUPÉRIEURES, *Droits de la personne : Éthique et mondialisation*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2004, p. 221-262. (C)
27. P. TRUDEL, « Law in Pursuit of Information Quality », dans Urs GASSER (ed.) *Information Quality Regulation : Foundations, Perspectives and Applications*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, Schulthess, 2004, p. 91-106. (B)
28. P. TRUDEL, « La nouvelle territorialité du droit et la recherche juridique, dans *Les nouveaux territoires du droit et leur impact sur l'enseignement et la recherche*, Actes du colloque Poitiers-Montréal, Paris, LGDJ, 2004, p. 277-289. (C)
29. P. TRUDEL, « L'état en réseau et la protection de la vie privée : des fondements à revoir et des droits à actualiser », dans FORMATION PERMANENTE DU BARREAU DU QUÉBEC, *Développements récents en droit de l'accès à l'information*, (2003), vol. 188, Cowansville, Yvon Blais, 2003. (B)
30. P. TRUDEL « L'influence d'Internet sur la production du droit, » dans Georges CHATILLON, *Le droit international de l'Internet*, Bruxelles, Bruylant, 2003, 89-101. (B)
31. P. TRUDEL, « L'élaboration des règles de conduite pour les environnements Internet : éléments de méthode », dans Daniel POULIN, Éric LABBÉ, François JACQUOT et Jean-François BOURQUE, *Guide juridique du commerçant électronique*, Montréal, Éditions Thémis, 2003, p. 285-306. (B)
32. P. TRUDEL, « Les mutations du droit à l'âge numérique », dans Hervé FISCHER (éd.) *Les défis du cybermonde*, Québec, P.U.L., 2003, 51-55. (C)
33. P. TRUDEL, « La protection de la vie privée dans les systèmes d'information relatifs à la santé. Ajuster les concepts aux réalités des réseaux », dans Christian HERVÉ, Bartha-Maria KNOPPERS et Patrick A. Molinari, *Les pratiques de recherche biomédicales visitées par la bioéthique*, Paris, Dalloz, 2003, p. 163-176. (A)
34. P. TRUDEL, « La responsabilité des acteurs du commerce électronique », dans Vincent Gautrais, *Droit du commerce électronique*, Montréal, éditions Thémis, 2002, p. 607-649. (B)
35. P. TRUDEL, « Le CRTC », dans Ysolde Gendreau, *Institutions administratives du droit d'auteur*, Éditions Yvon Blais, 2002, p. 235-283. (B)

36. P. TRUDEL, « Le droit de l'information : un rôle en mutation, dans GROUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN ARCHIVISTIQUE, *Les archives électroniques : une mémoire orpheline ou en mutation ?*, Montréal, GIRA, 2002, p. 63-87. (C)
37. P. TRUDEL, J. FRÉMONT, « Mise à jour de l'étude intitulée Une constitution pour fonder l'État du Québec », dans SECRETARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES, *Mise à jour des études originalement préparées pour la Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (1991-1992)*, volume 1, p. 581 à 595, Québec, 2002. (A)
38. P. TRUDEL, « L'accès aux documents publics : des ajustements pour assurer la transparence de l'État en réseau », dans SERVICE DE LA FORMATION PERMANENTE, BARREAU DU QUÉBEC, *Développements récents en droit de l'accès à l'information*, n° 173, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2002, p. 43-64. (A)
39. P. TRUDEL, « La responsabilité civile sur Internet selon la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information », dans Service de la formation permanente, Barreau du Québec, *Développements récents en droit de l'Internet*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2001, 107-141. (B)
40. P. TRUDEL, « La Lex Electronica », dans Charles-Albert MORAND (dir.), *Le droit saisi par la mondialisation*, Bruxelles, Éditions Bruylant, collection Droit international, 2001, p. 221-268. (C)
41. P. TRUDEL, « Le droit de l'Internet au Canada », dans *L'Internet et le droit- Droit français, européen et comparé de l'Internet*, Paris, Victoire Éditions, PUF, 2001, p. 157-178. (B)
42. P. TRUDEL, « Les responsabilités dans le cyberspace », dans *Les dimensions internationales du droit du cyberspace, collection Droit du cyberspace*, Paris, Éditions UNESCO- Économica, 2000, 235-269. (B)
43. P. TRUDEL, « L'influence des modèles américains dans la réglementation des industries culturelles – quelques intuitions », dans Florian SAUVAGEAU (dir.) *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1999, 17-31. (C)
44. P. TRUDEL, « La liberté d'expression et le droit », dans Michèle PARÉ et Peter DESBARATS, *Liberté d'expression et nouvelles technologies*, Paris, IQ Collectif Orbicom, 1998, 97-112. (A)
45. P. TRUDEL, Michel RACICOT, Mark S. HAYES et Alec R. SZIBBO, *The Cyberspace is not a «No Law Land», A Study of the Issues of Liability for Content Circulating on the Internet*, Ottawa, Industry Canada, February 1997, 306 pages. (B)
46. P. TRUDEL, « A few guidelines for ensuring the Freedom of Public audiovisual Services », dans *Freedom of Expression and Financing of Public Broadcasting. A Commented Decision of the Constitutional Court of Germany*, Genève, Montréal, Union européenne de radio-télévision, Conseil mondial de radiotélévision, Centre de recherche en droit public, 1996, 49-59 (publié en anglais, français et allemand). (A)

47. P. TRUDEL, « L'intérêt public en droit français et québécois de la communication », p. 179-189 dans Emmanuel DERIEUX et P. TRUDEL, (éds.), *L'intérêt public, principe du droit de la communication*, Paris, Éditions Victoires, 1996, 192 p. (A)
48. P. TRUDEL, « Le cadre réglementaire des tribunes téléphoniques », dans Florian SAUVAGEAU, P. TRUDEL et Marie-Hélène LAVOIE (dir.), *Les tribunes de la radio. Échos de la crise d'Oka*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 198 p. (A)
49. P. TRUDEL, « Protection des droits et des valeurs dans la gestion des réseaux ouverts » dans Daniel POULIN, P. TRUDEL, Ejan MACKAAY, *Les autoroutes électroniques: usages, droit et promesses. Textes présentés lors d'un colloque tenu à Montréal le 13 mai 1994*. Cowansville, Québec, Éditions Yvon Blais, 1995: 279-326. (En collaboration : Robert GÉRIN-LAJOIE). (A)
50. P. TRUDEL, « Perspectives sur la recherche comparative à la lumière de l'étude sur les dimensions juridiques de la circulation des produits culturels dans la francophonie », dans *Sans frontières, perspectives comparées du patrimoine, de la culture et de l'identité*. Ottawa, Patrimoine canadien, 1995, 123-128. (C)
51. P. TRUDEL et Sylvie LATOUR, « Les mécanismes de la gestion collective des droits d'auteur au Canada », dans François COLBERT (éd.), *La gestion collective du droit d'auteur*, Montréal, École des hautes études commerciales, Chaire de gestion des arts, 1994, p. 1 à 91. (B)
52. P. TRUDEL, « La réglementation de la publicité audiovisuelle au Canada et aux États-Unis », dans Charles DEBBASCH et Claude GUEYDAN (dir.), *Publicité et audiovisuel*, Paris, Économica - Presses universitaires de Marseille, 1993, p. 171 à 203. (B)
53. P. TRUDEL, « La micro-informatique et les droits et obligations des personnes », dans Jeannine DAVID-McNEIL, dir., *Micro-Informatique - Entreprises et société*, Sainte-Foy, Québec, Télé-Université, 1993, 249-289. (B)
54. P. TRUDEL et P. MACKAY, « Les applications de la carte à micro-processeur dans l'informatisation des données socio-sanitaires face à la protection des renseignements personnels », dans Danièle BOURSIER et P. MACKAY (dir.), *Lire le droit - Langue, texte, cognition*, Paris, L.G.D.J. (Collection Droit et société), 1992, p. 369 à 389. (B)
55. P. TRUDEL, « Des données informatiques personnelles aux données informatiques génétiques », dans B. KNOPPERS, L. CADIET, C.M. LABERGE, *La génétique humaine : de l'information à l'informatisation*, Paris, Litec, 1992, p. 355-366. (A)
56. P. TRUDEL, « L'audiovisuel canadien : du discours de la législation à la réglementation du discours », dans *Le droit de la Communication - Actes du Colloque conjoint des Facultés de droit de l'Université de Poitiers et de l'Université de Montréal*, Montréal, Éditions Thémis, Paris, Litec, 1992, p. 219 à 244. (C)
57. P. TRUDEL, « La réglementation de la publicité à la lumière de la liberté d'expression », dans PUBLICITÉ CLUB DE MONTRÉAL, *L'industrie de la publicité au Québec 1991-1992*, octobre 1992, p. 313-325. (A)

58. P. TRUDEL et France ABRAN, « Cadre constitutionnel et juridique de la réglementation de la radiodiffusion électorale », dans *Commission royale d'enquête sur la réforme électorale et le financement de partis, La radiodiffusion en période électorale au Canada*, Collection d'études, vol. 21, Ottawa, 1991, p. 43 à 169. (A)
59. P. TRUDEL et France ABRAN, « Constitutional and legal framework of electoral broadcasting », in *Royal Commission on electoral reform and party financing, Elections Broadcasting in Canada*, Research Studies, vol. 21, Ottawa, 1991, p. 39 to 150. (A)
60. P. TRUDEL, « Le rôle de la loi, de la déontologie et des décisions judiciaires dans l'articulation du droit à la vie privée et de la liberté de presse », Actes du Colloque *Droit du public à l'information et vie privée : deux droits irréconciliables?*, Montréal, 9-10 mai 1991, 181-202. (A)
61. P. TRUDEL, « Les systèmes nationaux de réglementation de la télévision », dans J.-M. CHARON, F. SAUVAGEAU, *L'État des médias*, Paris, Montréal, Boréal, La Découverte, Médiaspouvoirs, CFPJ, 1991, 335-340. (B)
62. P. TRUDEL, « Les modes internationaux de régulation des communications », dans J.-M. CHARON, F. SAUVAGEAU, *L'État des médias*, Paris, Montréal, Boréal, La Découverte, Médiaspouvoirs, CFPJ, 1991, 328-330. (B)
63. P. TRUDEL, « La micro-informatique et les droits et obligations des personnes », dans Jeannine DAVID-McNEIL, *Micro-informatique, entreprises et société*, Montréal, Agence d'Arc - Télé-Université, 1986, p. 223 à 255. (B)
64. P. TRUDEL, « Quelques carences de la recherche sur les politiques de développement des produits culturels », dans *Les produits culturels : Scénarios des lendemains*, Montréal, A.R.C.Q., 1986, p. 329 à 340. (C)
65. P. TRUDEL, « Liberté d'information et droit du public à l'information », dans *Qu'est-ce que la liberté de presse?*, par Alain Prujiner et Florian Sauvageau (éd.), Montréal, Éditions Boréal Express, 1986, p. 174-184. (A)
66. P. TRUDEL, « Éléments de droit et de déontologie de l'information administrative », dans *Sessions de perfectionnement professionnel 1984-1985*, textes contributifs, Québec, Université du Québec, 1985, p. 143-165. (B)

3) *Articles acceptés*

4) *Articles soumis / Submitted Articles*

C - RAPPORTS / REPORTS

1. Colette BRIN, Daniel GIROUX, Florian SAUVAGEAU, avec la collaboration de P. TRUDEL, *Réflexions et mise en contexte de la situation créée par l'élection de M. P. Karl Péladeau*, Québec, Centre d'études sur les médias, 2015, 79 p. (B)
2. Pierre TRUDEL, France ABRAN et Jie ZHU, *Les partages d'information entre les organismes publics dans la lutte contre la criminalité économique*, Rapport préparé pour la Commission Charbonneau, mai 2014, 164 p. (B)
3. P. TRUDEL, *La responsabilité des médias en ligne*, étude réalisée pour le Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec, avril 2010, <http://www.etatdelinfo.qc.ca/suivez-les-travaux/documentation?page=2>. (B)
4. P. TRUDEL, France ABRAN et Gabriel DUPUIS, *Analyse du cadre réglementaire québécois et étranger à l'égard du pourriel, de l'hameçonnage et des logiciels espions*, Étude réalisée à la demande du ministère des Services gouvernementaux du Québec, Québec, 2008 ; <http://www.msg.gouv.qc.ca/securite_information/pourriel.html>. (B)
5. P. TRUDEL, France ABRAN, Karim BENYEKHEF, Cynthia CHASSIGNEUX, Rosario DUASO CALES, Richard E. LANGELIER, *Guide pour maîtriser les risques juridiques des cyberconsultations*, préparé pour le Sous-secrétariat à l'infrastructure gouvernementale et aux ressources informationnelles du Secrétariat du Conseil du trésor et le Groupe de travail sur la cyberdémocratie, Gouvernement du Québec, (2004). (B)
6. P. TRUDEL, Cynthia CHASSIGNEUX, Étienne MICHAUD, Richard E. LANGELIER, *Guide pratique pour l'application de mesures de protection des informations et renseignements personnels détenus par les établissements et organismes du réseau de la santé et des services sociaux*, 2004. (A)
7. P. TRUDEL et France ABRAN, *Guide des droits sur Internet*, site web réalisé pour le Ministère de l'Éducation et le Conseil du Trésor du Québec, 2004. <<http://www.droitsurinternet.net>> (A)
8. P. TRUDEL, *Améliorer la protection de la vie privée dans l'administration électronique : pistes afin d'ajuster le droit aux réalités de l'État en réseau*, réalisé pour le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Montréal, mars 2003. (A)
9. P. TRUDEL et France ABRAN, *Guide pour gérer les aspects juridiques d'Internet en milieu scolaire*, réalisé pour le Ministère de l'éducation et la Direction de l'Autoroute de l'Information du Conseil du trésor, Montréal, avril 2003. (A)
10. P. TRUDEL et France ABRAN, *Guide pour un usage responsable d'Internet à l'intention des responsables des lieux d'accès publics à Internet et des utilisateurs*, réalisé pour le Ministère de l'éducation et la Direction de l'Autoroute de l'Information du Conseil du trésor, Montréal, avril 2003. (A)
11. 2001 Daniel POULIN et P. TRUDEL, (co-responsables), *Loi en ligne - Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, texte annoté, glossaire et autres documents explicatifs*, < <http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informationnelles/cadre-normatif-de-gestion>

des-ressources-informationnelles/loi-concernant-le-cadre-juridique-des-technologies-de-linformation/ > (B)

12. P. TRUDEL, Juliette AQUILINA et France ABRAN, *Régime des médias audiovisuels en démocratie* (cours 8002), Projet Démocratie et Médias, soutenu par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 2000. (A)
13. P. TRUDEL et France ABRAN, « Implantation de services de courriel dans les écoles, guide des exigences à satisfaire afin d'assurer la protection des droits des personnes et le partage des responsabilités », Québec, Conseil du Trésor, octobre 2000, 23 pages. (B)
14. P. TRUDEL, « La certification de conformité des sites Web — Aspects juridiques, techniques, de sécurité et de vérification », Université de Montréal, 28 avril 1999. (B)
15. P. TRUDEL, France ABRAN, Sophie HEIN et Nouri LAJMI, *Liberté de presse et droits concurrents* (cours 1201) et *Liberté de presse en démocratie : Stage et encadrement* (cours 1202), Projet Démocratie et Médias, soutenu par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 1999. (A)
16. P. TRUDEL et France ABRAN (avec la collaboration de Sophie Hein, Constantina Antonopoulos, Luc Boucher, Anne-Marie Laberge et Serge Parisien), *Liberté de presse en démocratie* (cours 1101), Projet Démocratie et médias soutenu par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 1998. (A)
17. P. TRUDEL et Karim BENYEKHFLEF, *Approches et stratégies pour améliorer la protection de la vie privée dans le contexte des inforoutes*. Mémoire présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale dans le cadre de son mandat sur l'étude du Rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information, Montréal, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, 1997, 35 p. (A)
18. P. TRUDEL, *Responsabilités dans le cadre de l'infrastructure globale de l'information*, Montréal, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, 1997, 60 p. Rapport présenté lors du Congrès international sur les aspects éthiques, juridiques et sociétaux de l'information numérique, organisé par l'UNESCO, Monaco, mars 1997. (B)
19. P. TRUDEL et M. BEAUPRÉ, *Bilan préliminaire des questions de droit soulevées par la pratique de la télémédecine de consultation*, Montréal, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, 1997, 54 p. Rapport présenté pour le département de l'Administration de la santé de l'Université de Montréal. (B)
20. P. TRUDEL, « Le cadre juridique des inforoutes dans l'espace francophone : approches et pistes d'action », *Forum francophone des télécommunications et des technologies de l'information*; 16 juin 1995; Paris. Montréal : Centre de recherche en droit public, U de M.; 1995. 7 p. (C)
21. P. TRUDEL, Quel droit pour l'autoroute de l'information. Texte présenté au *Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec*; 12 novembre 1994; Sherbrooke, Québec. : Centre de recherche en droit public, U de M.; 1994: 6 p. (C)

22. P. TRUDEL et Sylvie LATOUR, *Aperçu des principaux mécanismes de gestion collective des droits d'auteur*, Montréal : Centre de recherche en droit public, U de M.; 1994. 59 p. + 7 p.(texte et schémas présentés lors du colloque sur la gestion collective du droit d'auteur). (B)
23. P. TRUDEL et France ABRAN, *Un état des questions juridiques posées par l'avènement de la télématique grand public*, Rapport rédigé pour la Direction générale des technologies de l'information, ministère des Communications du Québec, Juillet 1989, 70 p. (C)
24. P. TRUDEL, *Note introductive sur le cadre juridique des échanges internationaux de programmation télévisuelle*, Texte préliminaire, 1989, 10 p. (B)
25. P. TRUDEL, *Nature et implications de la relation du journaliste avec ses sources confidentielles d'information*, Rapport préparé pour le Conseil de presse du Québec, janvier 1989, 45 p. (A)
26. P. TRUDEL et France ABRAN, *Les traits particuliers de la radiodiffusion francophone : Les aspects juridiques de sa reconnaissance dans la législation*, Rapport préparé pour le Comité de l'Entente de concertation et d'harmonisation Canada-Québec, sur le développement du système de la télévision francophone, ministère des Communications du Québec, ministère des Communications du Canada, 1988, 85 p. (B)
27. P. TRUDEL, France ABRAN et Martin-François PARENT, *La nature et les effets juridiques des normes autoréglementaires*, Rapport présenté au Conseil canadien des normes, novembre 1988. (B)
28. P. TRUDEL, *Droit de l'information et de la communication - Texte législatifs, réglementaires et autoréglementaires*, Montréal, Coopérative étudiante de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Juillet 1988, 547 p. (A)
29. 1987 P. TRUDEL, Marie-Philippe BOUCHARD, Vincent KALTENBACK et Martin-François PARENT, *Étude sur la réglementation des formules musicales à la radio M.F. francophone*, Rapport présenté au ministère des Communications du Québec, août 1987, 36 p. (B)
30. 1987 P. TRUDEL et France ABRAN, *La Loi relative à l'administration financière et la liberté éditoriale de la Société Radio-Canada*, Rapport préparé pour la Société Radio-Canada, avril 1987, 52 p. (A)
31. 1987 P. TRUDEL et France ABRAN, *The Financial Administration Act and the Editorial Freedom of the CBC*, Report prepared for the Canadian Broadcasting Corporation, April 1987, 52 p. (A)
32. P. TRUDEL et Marie-Philippe BOUCHARD, *Aperçu des tendances de la politique canadienne de la radiodiffusion en ce qui a trait aux questions soulevées par la prise de contrôle de Télé-Métropole par Vidéotron*, juillet 1986, 27 p.(A)
33. P. TRUDEL et Marie-Philippe BOUCHARD, *Le cadre juridique général du service TV5 aux États-Unis*, Étude préparée pour le ministère des Communications du Québec, CRDP, 1986, 19 pages.

34. P. TRUDEL, *Aperçu des travaux publiés au Canada sur le droit de l'information et de la communication*, Montréal, Centre de recherche en droit public, août 1985, 21 p. (C)
35. P. TRUDEL, *Introduction au droit de l'information administrative*, texte d'appui pour un séminaire au Département de communication de l'Université de Montréal, 15 mars 1985, 34 p. (B)

D - Commentaires de Jurisprudence / Case Comments

V - Conférences choisies / *Selected presentations*

Les conférences listées ci-bas étaient arbitrées ou sur invitation. Les thèmes de chacune se rattachent à ceux identifiés par des lettres dans la section « Publications ».

The conferences hereunder were arbitrated or upon invitation. Such conferences relate to the themes identified by letters in the "Publications" section.

1. *E-réputation et droit à l'oubli*, Legal IT 2014, Montréal, Centre des sciences, 31 mars 2014. (A)
2. *Gérer les enjeux et risques juridiques des sites Web 2.0*, conférence au Web à Québec, édition 2014, 20 mars 2014. (B)
3. Rôles et responsabilités dans les infonuages selon la loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, Symposium de la Revue de droit de l'Université d'Ottawa sur l'infonuagique, 27 février 2014. (B)
4. Tendances de la régulation internationale de l'audiovisuel, ALAI Canada, Montréal, 24 février 2014. (B)
5. Orateur, Panel sur « Technologie, gouvernance et éthique », Rencontres maîtres chez vous 2014, Force jeunesse, Coeur des sciences, Université du Québec à Montréal, 22 février 2014. (B)
6. Paneliste, Bar des sciences Québec-Science Radio-Canada, BarOuf, Montréal, 12 novembre 2013. (C)
7. Paneliste, « Éducation et infonuagique : la technologie et la loi panel dans le cadre du congrès du RISQ, Colloque du RISQ, Université Concordia, Montréal, 5 novembre 2013, en ligne : <http://www.icastpro.ca/events/risq/2013/11/05/23e-edition-du-colloque-du-risq-salle-h0050/play/1827>. (B)
8. *Enjeux et risques des réseaux sociaux sur Internet*, Régie des alcools, des courses et des jeux, Colloque des régisseurs 2013, Auberge Godefroy, Trois-Rivières, 17 octobre 2013. (B)
9. Paneliste, conférence sur le nouveau Règlement européen sur la vie privée, organisée par la Chaire Vincent Gautrais, Faculté de droit, Université de Montréal, 16 octobre 2013. (A)
10. Présidence de séance, *Les défis de la régulation à l'heure du numérique*, Colloque « Le droit de la communication audiovisuelle : 30 ans de débats et de réformes », Toulouse, Université Toulouse 1 Capitole. 4 octobre 2013. (B)
11. *Le modèle nord-américain : États-Unis, Canada*, colloque « Le droit de la communication audiovisuelle : 30 ans de débats et de réformes », Toulouse, Université Toulouse 1 Capitole. 3 octobre 2013. (B)

12. *La dimension internationale de la régulation audiovisuelle*, colloque « Le droit de la communication audiovisuelle : 30 ans de débats et de réformes », Toulouse, Université Toulouse 1 Capitole, 3 octobre 2013. (B)
13. Association des médias communautaires du Québec, *Les droits et responsabilités des journalistes*, Montréal, 31 mai 2013. (A)
14. Tribunal des droits de la personne, *Les réseaux sociaux : enjeux et risques juridiques*, Montréal, 14 mai 2013. (A)
15. *E-reputation et oubli : Regards sur quelques tendances dans les traditions américaines et européennes*, présentation à la séance inaugurale du colloque international E-Réputation, Toulouse, Université Toulouse Capitole, 21 mars 2013. (A)
16. Paneliste au Colloque du 30e anniversaire de la Commission d'accès à l'information du Québec, Montréal, 30 novembre 2012. (A)
17. Animateur de la journée et organisateur principal, Colloque international sur l'autorégulation des journalistes, Montréal, Centre d'études sur les médias, Grande Bibliothèque, 2 novembre 2012. (A)
18. *E-government and data protection : an Upgrade*, Panel d'ouverture du 34e Congrès des Commissaires à la protection de la vie privée, Punta-del-Este, Uruguay, 22-24 octobre 2012. (A)
19. *Les responsabilités des journalistes*, Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Montréal, 16 octobre 2012. (B)
20. Conférence de clôture au colloque De la créativité dans le droit, Colloque du 50e anniversaire du Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, 11 octobre 2012. (A)
21. *Rôle et mandat du service public audiovisuel dans l'univers en réseau*, Colloque « La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec », Musée de la civilisation, Québec, 21 septembre 2012. (C)
22. La régulation de l'audiovisuel dans le contexte du réseau parallèles et différences, rapport au Colloque international du CSA, Bruxelles, 6 juillet 2012. (C)
23. Séminaire d'introduction à la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, Formation permanente, Barreau du Québec, Montréal, 25 mai 2012. (B)
24. *Le droit comme mode d'emploi*, exposé au colloque « La force de la recherche juridique », Journées de réflexions internationales en hommage à Isabelle de Lamberterie, CNRS, Paris, 10-11 mai 2012. (C)
25. Cours sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels, Barreau du Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu, 4 mai 2012. (A)

26. « La liberté d'expression au Canada/ « Délimiter la discrétion de l'état : l'éthique et le juridique » / 'Delimiting public discretion : the ethics/law divide' », Colloque La liberté d'expression dans l'Union européenne et au Canada, Centre de recherche en droit public et Chaire Jean Monnet en Droit de l'Union européenne, 10 avril 2012 de 14h00 à 17h30, Faculté de droit, Université de Montréal. (A)
27. Webinaire du CEFRIO sur les enjeux et risques juridiques du Web 2.0, 15 mars 2012. (B)
28. Cours sur « Le droit du e-gouvernement », Centre des services partagés du Gouvernement du Québec, Québec, 24 et 25 janvier 2012. (B)
29. Conférence sur les enjeux et risques juridiques du Web 2.0 dans le milieu de l'éducation, Colloque sur les médias sociaux de la Fédération des établissements d'enseignement privés, Trois-Rivières, 7 décembre 2011. (B)
30. Rapport de synthèse, colloque international Vie privée et sécurité, Montréal, octobre 2011. (A)
31. Cours de formation, juges civils, Enjeux et risques juridiques des réseaux sociaux sur Internet, St-Jean-de-Matha, 22 septembre 2011. (A)
32. Conférence dans le cadre du colloque conjoint LLM in information and Communication Technology Law (University of Oslo) and MC en Droit des technologies de l'information et de la Communication, CRID Namur, 5 mai 2011, *Risk : Foundation of and effectiveness factor in law*. (C)
33. Colloque Paroles de chercheurs, Namur : conférence L'éthique de la recherche au Canada : un cas de « malréglementation ». 6 mai 2011. (A)
34. Conférence-cours sur le *Droit de l'accès aux documents publics et la protection des renseignements personnels*, Congrès du barreau de la Côte-Nord, Baie-Comeau, 30 avril 2011. (A)
35. Exposé sur *Les enjeux et risques juridiques du Web 2.0* à l'AQUOPS, Hilton, Québec, 21 avril 2011. (B)
36. *Enjeux et risques des réseaux sociaux dans le milieu de l'éducation*, Conférence à la Table des avocates et avocats des commissions scolaires, Montréal, 1^{er} avril 2011. (B)
37. Paneliste, Atelier sur le Conseil de presse, Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Montréal, 27 novembre 2010. (A)
38. Paneliste, « Les nouveaux usages du Web 2.0 », Atelier de transfert CEFRIO, Québec, musée national des beaux arts du Québec, 25 novembre 2010. (C)
39. Expert invité à la Journée de consultation Conseil de presse du Québec, 1^{er} octobre 2010, Montréal. (A)

40. Conférencier à l'atelier « éthique et technologie » au Premier forum canadien sur la technologie judiciaire, 22 septembre 2010, « *Le caractère public de la justice et le respect de la vie privée dans les environnements de cyberjustice* ». (A)
41. Paneliste au séminaire du CIQSS « la crise du recensement 2011 », 10 septembre 2010, Montréal. (A)
42. « Social Networks and Investigation Risks », séminaire international *Security, privacy and data protection*, Madrid, 8 juin 2010. (B)
43. *La circulation des renseignements personnels dans les environnements du web 2.0 du e-gouvernement*, séminaire de l'Agence catalane de protection des données personnelles (APDCAT) sur la sécurité de la vie privée, Parlement de Catalogne, Barcelone, 11 juin 2010. (A)
44. Cours sur « Le droit du e-gouvernement », ENAP et MSG, Québec, 13 et 14 octobre 2010. (B)
45. Conférence à la réunion nationale du RECIT, Duchesnay, Québec, « Les enjeux et risques des environnements du Web 2.0 dans le monde de l'éducation », 7 octobre 2010. (B)
46. Expert invité à la Journée de consultation sur l'avenir du Conseil de presse du Québec, 1^{er} octobre 2010, Montréal. (A)
47. Conférencier à l'atelier « éthique et technologie » au Premier forum canadien sur la technologie judiciaire, 22 septembre 2010, « Le caractère public de la justice et le respect de la vie privée dans les environnements de cyberjustice ». (A)
48. Président et co-organisateur, Séminaire « Les droits d'auteur et les médias », séminaire de réflexion du Centre d'Études sur les médias, Montréal, 21 mai 2010. (B)
49. Président de séance, panel « Responsabilité et technologies », Colloque droit civil et technologies, Montréal, 18 et 19 février 2010. (B)
50. Communication intitulée « La régulation de la radiodiffusion sur Internet un processus de gestion de risques » dans le cadre de l'atelier « Quelles régulations pour les nouveaux médias » au colloque Médias 09 – entre communautés et mobilité, à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III (17 décembre 2009). (B)
51. Présidence d'une session ayant pour thème « Les nouveaux usages des médias » lors du colloque Médias 09 – entre communautés et mobilité, à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III (16 décembre 2009) (C)
52. Panéliste lors de la plénière ayant pour thème « Quels sont les impacts liés à la modernisation des tribunaux administratifs? » lors du colloque 2009 de la Conférence des juges administratifs du Québec, tenu à Boucherville sous le thème Le juge branché : une espèce en voie d'apparition (12 novembre 2009). (C)

53. Animation d'une table-ronde ayant pour thème « L'innovation, à quel prix ? Sécurité, perte d'identité et éthique » dans le cadre du colloque international *Génération C – êtes-vous prêts?* organisé par le CEFRIO et qui s'est déroulé au Centre des congrès de Québec (21 octobre 2009). (C)
54. Congrès de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI), Québec 5 au 7 mai 2009, « La circulation des renseignements personnels dans les environnements 'web 2.0' » avec Vincent GAUTRAIS. (A)
55. Communication sur « La notion d'intérêt pour l'information du public » dans le Règlement sur l'accès aux documents des organismes publics présentée lors du congrès de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) tenu à Québec du 5 au 7 mai 2009. (A)
56. Formation sur l'Accès aux documents des organismes publics dans le cadre du congrès du Barreau de Gaspésie tenu à Matane du 30 avril au 2 mai 2009. (A)
57. Modérateur d'un panel consacré à « La technologie au service de la procédure » lors de la conférence Leg@l-IT tenue à Montréal les 20 et 21 avril 2009 sous les auspices du Jeune Barreau de Montréal. (B)
58. Allocution ayant pour thème « L'avenir de la réglementation de la radiodiffusion dans le contexte d'Internet », présentée lors des rencontres québécoises de l'industrie de la musique tenues à Montréal les 15 et 16 avril 2009. (B)
59. Co-organisateur du colloque « L'éthique de la recherche est-elle dans une impasse ? » Montréal, 12 mars 2009. (A).
60. Formateur lors d'une session de formation intitulée « Droit, régulations et protection de la vie privée dans le e-gouvernement » dans le cadre des activités de formation et de perfectionnement des professionnels du Gouvernement du Québec, le tout s'est déroulé à l'ENAP, les 21 et 22 janvier 2009 à Québec. (A)
61. Rapporteur de synthèse au séminaire Confiance et environnements électroniques, Séminaire d'experts organisé par la Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique, 20 novembre 2008. (A)
62. Communication intitulée « Introduction à la régulation du web 2.0 », présentée lors du colloque sur « Les nouveaux services de l'Internet face au droit, regards croisés sur le Web 2.0 », Fondation universitaire de Bruxelles, 10 octobre 2008. (B)
63. « Un droit à la vie privée différent?, présentée lors du colloque « Droit du commerce électronique: un droit différent? », Université de Montréal, 2 et 3 octobre 2008. (A)
64. Rapport sur « La responsabilité sur Internet en droit civil québécois » lors du Colloque de droit civil de l'Institut national de la magistrature ayant pour thème « Nouveau enjeux en matière de responsabilité extracontractuelle », Ottawa, 13 juin 2008. (B)

65. « Privacy Protection on the Internet : Risk Management and Networked Normativity » dans le cadre des *els Juliols 08*, activités académiques estivales organisées à l'Université de Barcelone, du 14 au 18 juillet 2008. (A)
66. « Vie privée et moteurs de recherche », rapport présenté lors de la Journée d'étude « L'économie et le droit des moteurs de recherche », tenue sous les auspices de la Chaire Innovation et régulation, du Centre d'économie de la Sorbonne et de l'Institut français de la communication (Paris1-INA), Sorbonne, Paris, le 16 mai 2008. (A)
67. Conférencier invité à la Rencontre des responsables du développement et de l'implantation des services en ligne de l'Administration publique de Catalogne. Centre de conférence Maffre de Barcelone, le 7 mai 2008. (A)
68. « La neutralité politique des agences de protection des données » exposé présenté lors d'un atelier sur la structure des autorités de protection des renseignements personnels tenu sous les auspices de l'Agence catalane de protection des données au Parlement de Catalogne à Barcelone, le 6 mai 2008. (B)
69. « Mieux garantir la protection de la vie privée dans un monde en réseaux », allocution prononcée dans le cadre de la conférence Leg@l-IT tenue à Montréal sous les auspices de l'Association du Barreau de Montréal et de l'Association du jeune Barreau de Montréal, le 21 avril 2008. (A)
70. Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal, « Les fléaux d'Internet: comment s'en protéger? », le 20 mars 2008. (B)
71. Formation aux professionnels du gouvernement du Québec dans le cadre d'un séminaire organisé par le Ministère des services gouvernementaux sur le thème « Droit. Ethique et protection des renseignements personnels », à l'École nationale d'administration publique (ENAP) à Québec les 30 et 31 janvier 2008. (B)
72. « Normativités en réseau et gestion des risques par les états et les usagers d'Internet », allocution prononcée devant les membres du *Montreal Media Policy Group* à l'Université McGill, le 24 janvier 2008. (C)
73. Rapporteur de synthèse de l'atelier « TIC, usages et organisations » organisé par l'Institut Télécom regroupant les écoles de télécommunications Télécom ParisTech et Télécom Bretagne. Le colloque se tenait à Télécom Paris Tech les 8 et 9 janvier 2008. (C)
74. « Aperçu des enjeux de l'externalisation administrative dans le déploiement des services en ligne au Québec », communication présentée lors du colloque *Réforme de l'État et mise en place d'une administration électronique* tenu le 14 et 15 décembre 2007 à l'Université de Lille sous les auspices de l'Institut de recherche sur l'évolution de l'environnement normatif des activités transnationales (IRENAT). (B)
75. « Quelles limites à la « googleisation » des personnes ? », communication présentée au Colloque international *La sécurité de l'individu numérisé – Réflexions prospectives et internationales* tenu à Paris au CNRS, les 22 et 23 novembre 2007. (A)

76. « Privacy Protection on the Internet : Risk Management and Networked Normativity », rapport présenté lors du colloque international *Reinventing Privacy Protection* tenu à Bruxelles les 12 et 13 octobre 2007, à l'initiative de la Vrije Universiteit Brussel et avec l'appui de la Commission européenne. (B)
77. « La responsabilité des blogues », Troisième conférence de la Chaire UdM en droit de la sécurité et des affaires électroniques, le 20 avril 2007. (B)
78. « Analyse du cadre réglementaire québécois et étranger à l'égard du pourriel, de l'hameçonnage et des logiciels espions », communication présentée lors de la conférence *Sécurité de l'information gouvernementale* organisée par le Ministère des services gouvernementaux du Québec à Montréal et à Québec via téléconférence le 23 avril 2007. (B)
79. « Some Legal Footnotes on Identity Management and E-Government », communication présentée lors du Workshop on Identity Management, tenu à Montréal, le 20 mars 2007 à l'initiative de l'Inter-Jurisdictional Identity Management and Authentication Task Force. (B)
80. « Existe-t-il un droit public de la gouvernance en ligne? », communication présentée au Premier colloque international du droit de l'administration électronique, tenu à Paris, les 6 et 7 décembre 2006. (C)
81. « Les blogues des journalistes : zones franches de l'info », exposé présenté au Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Montréal, 25 novembre 2006. (A)
82. « Points of View on Governance and Media Regulation in the Context of Digitalization », rapport présenté au colloque sur le thème « Radiodiffusion et nouveaux médias : modèles d'affaires et régulation », tenu par Centre d'étude sur les médias et le Consortium canadien de recherche sur les médias, Montréal, 24 novembre 2006. (B)
83. « Aperçu du cadre juridique des services d'hébergement de données de santé », exposé présenté au Colloque de la Formation permanente du Barreau du Québec ayant pour thème « Après le projet de loi 83, un nouveau réseau de la santé », 13 novembre 2006. (B)
84. « L'encadrement normatif des technologies : une gestion réseautique des risques », rapport présenté au 30e congrès de l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF), Le Caire, 16 au 18 décembre 2006. (C)
85. « Les défis du commerce électronique pour le droit », communication présentée à l'Association égyptienne d'économie, de législation et de statistiques, Le Caire, 17 décembre 2006. (B)
86. « Vers un modèle assurant la protection des données dans l'État en réseau : l'aire de partage de renseignements personnels », communication présentée lors de la première conférence internationale sur la protection des données personnelles dans les États fédéraux et plurinationaux sous les auspices de l'Agència Catalana de Proteccio de Dades, Barcelone, 4 et 5 octobre 2006. (B)

87. « Gouvernance réseautique et effectivité des modes de protection des données personnelles dans les réseaux de cybersanté », communication présentée lors du 16^e Congrès mondial de droit médical, Toulouse, 7 au 11 août 2006. (B)
88. Rapporteur canadien sur le thème de « L'administration électronique » (e-government), au 17^e congrès de l'Académie internationale de droit comparé, Utrecht, 16 au 22 juillet 2006. (B)
89. « Le transfert des données médicales : s'inquiéter des vrais périls », conférence prononcée dans le cadre des Belles soirées de l'Université de Montréal, Montréal, 6 décembre 2005. (B)
90. « Responsabilité et services informatiques universitaires, Qui répond de quoi dans le contexte cyberspatial de l'Université ? », conférence prononcée lors de la Rencontre du Regroupement des intervenants en sécurité informatique des universités du Québec, Montréal, 29 novembre 2005. (B)
91. « Pour une circulation sécuritaire des renseignements personnels : Ajustements au cadre de protection », conférence prononcée lors du Symposium et Conférence ministérielle interprovinciale sur le gouvernement en ligne, Québec, 4 novembre 2005. (B)
92. « L'analyse des enjeux et des risques juridiques : éléments de méthode », Séminaire Hispano-canadien *Protection des données personnelles et administration électronique*, Faculté de droit, Université de Montréal, 17-18 octobre 2005. (B)
93. « Les technologies de l'information et la recherche juridique », Colloque annuel du Conseil de la magistrature du Québec, Montréal, 3 octobre 2005. (B)
94. « État de droit et effectivité de la protection de la vie privée dans les réseaux du e-gouvernement », Colloque de l'Institution canadien d'administration de la justice (ICAJ), Toronto, 28-30 septembre 2005. (A)
95. « La réglementation : nécessaire mais désuète? », communication présentée lors du congrès annuel de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec tenu le 10 mai 2005 à Québec et ayant pour thème « L'explosion des plateformes de diffusion, enjeux et opportunités ». ©
96. « L'État en réseau et les modifications proposées à la Loi sur l'accès », Congrès 2005 de l'Association sur l'accès et la protection de l'information, Québec, 4 et 5 mai 2005. (B)
97. « Maîtriser les enjeux juridiques des cyberconsultations », Journée de réflexion « La démocratie en ligne : les enjeux pour la population, tenue à Montréal le 28 avril 2005 sous les auspices de Communautique. (B)
98. Animation d'une table ronde ayant pour thème « De nouveaux joueurs dans le paysage radiophonique : quelle place se tailleront-ils ? » lors de la dixième édition des Rencontres professionnelles de l'industrie québécoise du disque, du spectacle et de la radio tenue à Montréal le 27 avril 2005. (B)

99. « Le rôle de l'État dans la gouvernance de l'audiovisuel : contours d'une régulation post-moderne » colloque sur l'État et la gouvernance de la radiodiffusion tenu à l'Université McGill, le 29 janvier 2005 sous les auspices du Beaverbrook Chair in Ethics Media and Communications et le Consortium canadien de recherche sur les médias. (C)
100. « Exigences juridiques liées à la mise en place de la consultation en ligne », Symposium Consultation en ligne organisée par le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec, Québec, 29 novembre 2004. (B)
101. « De la "surveillance" à la qualité : les fondements actualisés du droit de la protection des données personnelles dans le gouvernement en ligne » colloque Administration électronique et qualité des prestations administratives, analyse des processus concrets d'adaptation du service public, Faculté de droit, Université Lille 2, 19 novembre 2004. (C)
102. « Rights and Responsibilities of Users in Cyberspace, communication », CIÉDI 2004, 3^e Congreso Internacional de Ética y derecho de la Infomation, Valencia, Museo de la Ilustracio y la modernidad, 5 et 6 novembre 2004. (B)
103. « Évolutions récentes des législations sur la protection des données personnelles au Canada », Congrès international d'estudis canadencs, Girona, octobre 2004. (B)
104. « Approches nouvelles de protection des données personnelles dans les services en réseau », Conférence tenue par l'Agence catalane de protection des données, Barcelone, 18 octobre 2004. (B)
105. « E-Governance and the Evolution of Concepts in Information Law: Privacy Protection in Networked Government », rapport présenté lors du 26^e congrès de l'Institut international des sciences administratives, tenu à Séoul du 13 au 18 juillet 2004, sous le theme « E-Governance: Challenges and Opportunities for Democracy, Administration and Law ». (B)
106. « Un " droit en réseau " pour le " réseau des réseaux " : le contrôle des communications et la responsabilité sur Internet », exposé présenté dans le cadre des journées strasbourgeoises tenues sous les auspices de l'Institut canadien d'études juridiques supérieures, 4 au 10 juillet 2004. (B)
107. « Panorama des enjeux juridiques de la cyberdémocratie », présenté lors du colloque « En route vers la cyberdémocratie : défis et enjeux » tenu le 10 juin 2004 à Québec sous les auspices du Secrétariat du Conseil du trésor et de l'Université de Sherbrooke. (B)
108. « Usages et usagers de l'information à l'ère du numérique : droits, devoirs et responsabilités », exposé présenté dans le cadre du colloque « Usages et usagers de l'information à l'ère du numérique » organisé par l'école de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, 12 mai 2004. (B)
109. « La protection des renseignements personnels dans le réseau socio-sanitaire québécois », rencontre organisée par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Joliette le 29 avril 2004. (A)

110. « Renforcer la protection des renseignements personnels pour les prestations de services en réseau », conférence organisée par le Secrétariat du Conseil du trésor sous le thème *Gouvernement en ligne*, tenue à Québec le 26 avril 2004 et en téléconférence à Montréal. (A)
111. « Liberté et responsabilité de la presse », colloque de l'Association québécoise de droit comparé, Montréal, 13 janvier 2004. (A)
112. « La protection des renseignements personnels dans le réseau socio-sanitaire québécois », colloque sur *Les droits et obligations des patients*, Entretiens Jacques-Cartier, Lyon, 1^{er} décembre 2003. (A)
113. « Les enjeux de l'État en réseau », panel d'ouverture du Congrès de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) tenu à Québec du 6 au 8 mai 2003. (A)
114. « Internet : Droit en réseau et réseaux de droits », Séminaire à l'Institut de recherche en droit des affaires de l'Université Paris 13, campus de Villetaneuse, 28 avril 2003. (C)
115. « La maîtrise des risques juridiques d'Internet en milieu scolaire », Conférence lors du colloque de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire (AQUOPS), Québec, 15 avril 2003. (B)
116. Membre de l'équipe internationale d'experts enseignants au Séminaire consacré au cadre juridique de la société de l'information organisé par l'UNITAR, le PNUD et la Direction générale de l'informatique du Burkina Faso. Le séminaire s'est tenu à Ouagadougou, au 12 au 17 janvier 2003. Il a donné lieu à plusieurs présentations sur un ensemble de thèmes reliés aux enjeux du droit de la société de l'information. (A, C)
117. Rapport sur l'influence d'Internet sur la régulation de l'audiovisuel lors du Séminaire sur « La communication audiovisuelle et les nouvelles technologies » tenu à Barcelone le 20 novembre 2002 sous les auspices de l'Institut d'Estudis Autònomicos et du Consell de l'Audiovisual de Catalunya. (C)
118. « La régulation d'Internet : un droit en réseau », Agence catalane pour la qualité de l'Internet (Agència de Qualitat d'Internet), 18 novembre 2002, Barcelone. (C)
119. Communication au Colloque international sur la liberté d'expression dans la société de l'information tenu les 15 et 16 novembre 2002 à l'UNESCO à Paris. (A)
120. « La gestion des risques dans la mise en place d'un environnement de télécollaboration », communication présentée lors de la réunion nationale de la Société GRICS - Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires, tenue du 6 au 8 novembre 2002 à Montréal. (B)
121. « Enjeux micro et macro juridiques des nouveaux environnements techniques pour le droit : entre tradition et innovation », communication présentée lors de la Conférence internationale Internet pour le droit, Montréal, 3 octobre 2002. (B)

122. « Rapport de synthèse du fantasme de la sécurité juridique aux promesses de la sécurité technique », conférence présentée dans le cadre du Séminaire « Sécurité juridique et sécurité technique », Montréal, 30 septembre 2002. (B)
123. « Law in Pursuit of Information Quality » communication introductive prononcée au séminaire international « Legal requirements on the Quality of Information » organisé par l'Université de St-Gall en Suisse, 28 au 30 août 2002. (B)
124. Conférence sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels dans le contexte de la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre du Réseau des responsables de l'accès du Gouvernement du Québec, le 11 et le 13 juin 2002. (A)
125. « La responsabilité sur Internet », présentation du rapport lors du Séminaire préalable de la Conférence régionale préparatoire au Sommet mondial sur la Société de l'information tenu à Bamako du 25 au 30 mai 2002. À cette occasion, il faisait partie du groupe d'experts désignés par l'Agence de la francophonie, l'UNITAR et le gouvernement du Mali. (B)
126. Président de séance consacrée à « la recherche de formes de régulation appropriées » lors des assises internationales du Programme numérisation pour l'enseignement et la recherche, organisées par le Ministère français de l'éducation nationale, le ministère de la Recherche et la fondation de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 19 mars 2002. (C)
127. « Le droit de l'information : un rôle en évolution », conférence prononcée le 22 mars 2002 dans le cadre du Quatrième Symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique tenu à Montréal. (C)
128. « La protection de la vie privée dans les systèmes d'information relatifs à la santé : ajuster les concepts aux réalités des réseaux », Séminaire de l'IREB, Paris, décembre 2001. (A, C)
129. « L'influence d'Internet sur la production des normes juridiques », communication présentée lors de la séance inaugurale du colloque international Droit de l'Internet 2001 tenu à l'Assemblée Nationale à Paris, 19 et 20 novembre 2001. (B)
130. « Tendances internationales des réglementations d'Internet et du commerce électronique » conférence prononcée lors du colloque sur les développements juridiques en matière de commerce électronique organisé par le sous secrétariat à l'inforoute gouvernementale et aux ressources informationnelles du Conseil du trésor, 11 novembre 2001. (B)
131. « Le droit et les mesures visant à remédier au déficit d'information », conférence présentée dans le cadre du colloque « Déficit d'information, solutions canadiennes », Calgary, 29 octobre 2001. (B)
132. Conférence présentée devant les membres du personnel de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) sur la nouvelle loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, 19 octobre 2001. (A)

133. « Aspects juridiques des technologies de l'information », formation dispensée dans le cadre des programmes du Conseil du trésor, Montréal, 16 octobre 2001. (A)
134. « Le CRTC », exposé au Colloque *Institutions administratives du droit d'auteur*, Montréal, 11 octobre 2001. (B)
135. « Les règles sur la responsabilité des intermédiaires », Journée d'étude sur la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*, organisée par l'équipe du droit du cyberspace et du commerce électronique, CRDP, Université de Montréal, Hilton Bonaventure, Montréal,, 27 septembre 2001. (B)
136. « Repenser l'équilibre entre l'espace public et l'espace privé dans le contexte des environnements-réseaux », Congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI), Québec, 24 au 25 mai 2001. (A)
137. « L'intérêt public comme limite au droit de veto des personnes sur la diffusion de leur image ». communication présentée lors de la Conférence 2001 de l'Association du Barreau canadien, Montréal, le 10 mai 2001. (A)
138. « Les points saillants des cadres réglementaires en matière de commerce électronique », Conférence présentée lors du Symposium international *Internet, commerce électronique, droit et arbitrage* tenu à Tunis du 26 au 28 avril 2001. (B)
139. « Règles de conduite dans les sites internet : éléments d'une démarche pour limiter les risques », exposé lors d'un atelier à la Réunion nationale de l'AQUOPS, 12 avril 2001. (B)
140. « Implantation du courriel dans les écoles : protéger et responsabiliser », Conférence au 19^e colloque de l'AQUOPS, Québec, 11 avril 2001. (B)
141. « Aspects juridiques des technologies de l'information », Session de formation de la Direction générale de l'inforoute gouvernementale et des ressources informationnelles du Conseil du trésor, Montréal, 9 avril 2001. (A)
142. Expert invité à la Conférence sur « Les tendances stratégiques et politiques de l'avenir — Legal and Policy Trends of the Future tenue à Halifax du 18 au 20 mars à l'invitation du Ministère de la justice du Canada. (C)
143. « La délimitation de l'espace sur Internet et les conditions d'effectivité des règles de conduite », conférence prononcée lors de la journée thématique sur « La langue du commerce et des affaires » de la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, tenue à Montréal le 23 février 2001. (C)
144. « La diffusion des archives via internet : le cadre juridique », conférence présentée à l'Association des archivistes du Québec, Montréal le 12 février 2001. (B)
145. « La liberté de presse - subordonnée aux exigences du confort des tribunaux et aux caprices individuels », exposé présenté au Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes sur le thème « Une presse libre et responsable », tenu à Québec le 18 novembre 2000. (A)

146. « Les plaidoyers via des moyens juridiques afin de défendre le service public de radiodiffusion », exposé présenté dans le cadre de la table ronde sur le thème « Comment plaider en faveur de la radiodiffusion publique ? » tenue à Montréal le 15 novembre 2000. (A)
147. « Implantation du courriel dans les écoles : protéger et responsabiliser », exposé présenté lors de la réunion nationale de la Société GRICS tenue à Montréal du 1^{er} au 3 novembre 2000. (B)
148. « Droit d'internet au Canada », conférence dans le cadre du Colloque international sur l'internet et le droit - droit européen et comparé de l'internet tenu à Paris les 25 et 26 septembre 2000. (B)
149. « La lex informatica », Atelier II : Les droits autonomes, Colloque sur *La mondialisation et le droit*, organisé par l'Institut universitaire Kurt Bosch (IUKB) Sion, le Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) et le Centre d'études juridique européennes (CEJE) Genève, Université de Genève, 23 juin 2000. (B)
150. Membre de l'équipe d'experts internationaux invités à participer à la Conférence internationale sur les défis de la radiodiffusion publique en Afrique, organisée par le Conseil mondial de la radiodiffusion et le gouvernement du Maroc réunissant des acteurs et décideurs africains, européens et américains du monde de la radio et de la télévision publique, Rabat, 29 mai au 1^{er} juin 2000. (C)
151. « Sept défis pour la recherche juridique dans la nouvelle économie du savoir » conférence dans le cadre du 20^{ième} congrès de l'Association de la recherche en communication du Québec, Montréal, 11 mai 2000. (C)
152. « Droit à l'information et le processus politique », Séminaire sur l'accès à l'information, Cotonou, février 2000. (C)
153. « Les différents modèles des lois d'accès à l'information dans le monde », Séminaire sur l'accès à l'information, Cotonou, février 2000. (B)
154. Commentaires sur le Règlement sur la protection de la vie privée et de l'Éthique de la recherche du projet BALSAC, présenté lors de la journée d'étude sur le Règlement sur la protection de la vie privée et de l'Éthique de la recherche du projet BALSAC. Montréal, 2 décembre, 1999. (B)
155. « Cyberjustice and management of Conflicts in Cyberspace », Third Canadian IT Law Conference, Montreal, 21 octobre 1999. (B)
156. « L'élaboration des règles de conduite pour les environnements Internet - Éléments de méthode », Conférence Les aspects juridiques de l'Internet, Montréal, Institut canadien, 30 novembre 1999. (B)
157. « Cyberjustice and Management of Conflicts in Cyberspace », Conference on cybersjustice, Columbus, 11 novembre 1999. (B)

158. « Les exigences de protection de la vie privée dans la mise en place de services de courriel aux élèves des écoles », Conférence à la réunion nationale de la société GRICS, Montréal, 5 novembre 1999. (A)
159. « Le droit, composante du lien social », conférence dans le cadre de Net 99 - treizième conférence Internet canadienne annuelle, Québec, 30 juin 1999. (C)
160. « Les expériences de cybertribunal : pour quels types de litiges ? », communication au *Séminaire EFE sur le commerce électronique*, Paris, 27 et 28 janvier 1999. (B)
161. « Le cadre émergent du commerce électronique dans l'espace francophone international », rapport d'expert présenté au *Séminaire international d'échanges sur les enjeux juridiques de mondialisation du commerce international*, Alexandrie, 12 au 17 décembre 1998. (C)
162. « Le cybertribunal et la sécurisation du commerce électronique », conférence au dîner-causerie de l'Association québécoise pour le développement de l'informatique juridique tenu à Montréal le 17 novembre 1998. (B)
163. Rapport de synthèse de la session consacrée aux enjeux politiques de la diffusion de l'information juridique, Congrès international de l'Association pour le développement de l'informatique juridique, Paris, 22 et 23 octobre 1998. (A)
164. Participation à la Réunion d'experts convoquée par le directeur général de l'UNESCO sur le droit du cyberespace, Monte-Carlo, Principauté de Monaco, 26 septembre au 3 octobre 1998. (C)
165. « Réglementer Internet pour assurer le respect des droits de la personne », communication au Colloque international sur *Internet et la protection des droits de la personne*, Fondation canadienne des droits de la personne, Montréal, 10 au 13 septembre 1998. (A)
166. P. TRUDEL, « Cybermédiation : perspective et avenir », modérateur du panel de discussion, colloque international *La cyberjustice* à l'occasion du lancement du projet Cybertribunal, Faculté de droit, Université de Montréal, 4 juin 1998. (B)
167. « L'authentification des consommateurs dans les paiements électroniques : tendances internationales », Séminaire du Centre de droit de la consommation, Louvain la Neuve, 29 mai 1998. (B)
168. « La médiation et l'arbitrage sur Internet : l'expérience du Cybertribunal », conférence à la Chambre de commerce internationale, Cour internationale d'arbitrage, Commission de l'arbitrage international, Paris, 27 mars 1998. (B)
169. « La gestion des responsabilités sur Internet », Réunion d'experts de l'OCDE sur le commerce électronique, Paris, 24-26 mars 1998. (B)
170. « Liability of Internet E-Mail Servers », Canadian Association of Universities Teachers, CAUT Grievance Arbitration Conference, Ottawa, February 1st, 1998. (B)

171. « Les mutations de la régulation de l'audiovisuel et le cyberspace », Séminaire de formation du Conseil international de radiotélévisions francophones, Lomé, 21 au 25 novembre 1997. (C)
172. « Principes de comportement et responsabilité à l'égard de l'information », Fédération québécoise de l'informatique, Journée de l'informatique du Québec, Québec, 12 novembre 1997. (B)
173. « L'influence des modèles américains dans la réglementation des industries culturelles – quelques intuitions », Séminaire interdisciplinaire sur *L'influence des modèles américains sur les médias et les industries culturelles francophones*, Québec, Université Laval, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture française en Amérique du Nord, 24 octobre 1997. (C)
174. « La preuve et la signature dans les échanges de documents informatisés selon le Code civil du Québec », dans le cadre du Colloque Aspects juridiques, sécurité et audit de l'EDI et du commerce électronique, 29 novembre 1993, Québec. (B)
175. « Les dangers pour la liberté de presse des nouvelles dispositions du Code civil du Québec sur la vie privée », dans le cadre du 25e Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, 27 novembre 1993, Québec. (A)
176. « Exposé portant sur les approches réglementaires et autoréglementaires susceptibles de contribuer à l'harmonisation de ces valeurs conflictuelles », présenté lors du Colloque Les tensions entre les médias et les autres droits et valeurs fondamentales, organisé par la Faculté des arts de concert avec la Faculté de droit de l'Université Laval, 28 et 29 octobre 1993. (A)
177. Présentation de trois communications sur « Le cadre réglementaire et les questions de propriété intellectuelle posées par la diffusion directe par satellite », lors du Séminaire international de formation du CIRTEF (Conseil international des radios et télévisions de langue française), 20 au 25 octobre 1993, Ile Maurice. (B)
178. « Le cadre juridique de la circulation des produits culturels et des créateurs dans les pays de la francophonie », dans le cadre du Premier marché des arts du spectacle africain (MASA), Abidjan (Côte d'Ivoire), 28 mars au 1er avril 1993. (B)
179. Direction d'un séminaire ayant pour thème « Les enjeux juridiques et économiques de l'espace audiovisuel francophone », Faculté de droit, Université de Namur, Belgique, 25 février 1993. (C)
180. « Le régime juridique des médias de masse au Canada », dans le cadre du Congrès annuel de l'Association d'Études canadiennes dans les pays de langue allemande, Grainau, Allemagne, 12 au 14 février 1993. (B)
181. « Le progrès technique : un défi pour le droit », Colloque La Force du droit, organisé par Le Monde Diplomatique, Ville de Nantes et l'Association Jurista, 5 novembre 1992. (C)

182. « Faut-il changer la Loi sur l'accès pour refléter les nouvelles technologies de l'information », Congrès de l'Association sur l'accès et la protection de l'information, Du papier à la puce, Québec, 15 mai 1992. (C)
183. « La Loi de 1991 sur la radiodiffusion », conférence devant l'Association des femmes cadres de Radio-Canada, 28 avril 1992. (B)
184. Présidence d'un panel dans le cadre du colloque Bilan de l'État réduit, organisé par l'École nationale d'administration publique et le département de science politique de l'Université de Montréal, 9 avril 1992. (C)
185. « Les impacts juridiques et socioculturels des technologies de l'information sur le droit et la société », Premier séminaire franco-québécois sur les technologies de l'information, Québec, 30 sept.- 1er oct. 1991. (C)
186. « Le rôle de la loi, de la déontologie et des décisions judiciaires dans l'articulation du droit à la vie privée et de la liberté de presse », Colloque Droit du public à l'information et vie privée : deux droits irréconciliables?, Montréal, 9-10 mai 1991. (A)
187. « Aperçu du régime de l'accès aux documents des organismes publics au Canada et au Québec », Rapport présenté aux III Jornades d'arxivística de Catalunya, organisées par l'Associació d'arxivers de Catalunya, Girona, 25 au 28 avril 1991. (A)
188. « Le droit à la vie privée et à l'image aux États-Unis », Rapport présenté au Colloque Liberté de la presse, respect de la vie privée et de l'image en droit comparé, organisé par l'Institut de formation continue du Barreau de Paris et l'Institut français de presse (Université Panthéon-Assas); 22 mars 1991, Paris, Montréal, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, 1991, 26 p. (A)
189. « Le cadre constitutionnel et juridique de la réglementation de la radiodiffusion électorale », Colloque sur les médias et les élections organisé par la Commission royale d'enquête sur la réforme électorale et le financement des partis politiques, Toronto, 21 février 1991. (A)
190. « Notes pour une intervention présentée à l'atelier : Les télévisions nationales à l'ère de la mondialisation : où en sont-elles? », Colloque Télévisions nationales et mondialisation, Montréal, 20 novembre 1990. (C)
191. « Le cadre juridique de la circulation de la chanson dans les pays francophones », Atelier dans le cadre des Journées de Radio activité, Montréal, 19 octobre 1990. (C)
192. « L'audiovisuel canadien : du discours de la législation à la réglementation du discours », Colloque conjoint des Facultés de droit de l'Université de Poitiers et de l'Université de Montréal, Le droit de la communication, Montréal, septembre 1990. (B)
193. « Liberté d'expression et droit à la vie privée : anatomie d'une réconciliation judiciaire », Exposé présenté au séminaire Les tribunaux, les médias et le droit de l'Institut canadien d'administration de la justice, Winnipeg, août 1990. (A)

194. « La liberté d'expression et le contrôle de la pornographie », Exposé présenté lors de la Journée de consultation sur l'affichage pornographique, Montréal, 13 juin 1989. (A)
195. « La nature et les effets juridiques des normes autoréglementaires », Journée de méthodologie de l'Association internationale de méthodologie juridique, 20 janvier 1989, Faculté de droit, Université Mc Gill. (B)
196. « La programmation de haute qualité – Repères sur le rôle des standards dans la réglementation canadienne de l'audiovisuel », Rapport présenté au Premier Congrès de l'Association internationale de méthodologie juridique, Aix-en-Provence, 5, 6 et 7 septembre 1988, 40 p. (B)
197. « Les industries culturelles et de l'information », Communication à la Journée de l'Institut canadien d'études avancées, Montréal, 20 mai 1988. (C)
198. « Les logiques du CRTC et du Rapport Caplan-Sauvageau », Conférence à l'Association de la recherche en communication du Québec, Montréal, 24 février 1988. (C)
199. « Le rôle des standards déontologiques dans le cadre normatif de l'information », Rapport présenté à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Québec, décembre 1986, 15 p. (B)
200. « Quelques carences de la recherche sur les politiques de développement des produits culturels », Exposé présenté au Congrès de l'Association de la recherche en communication du Québec (A.R.C.Q.), le 9 mai 1986, Montréal. (C)